

S&P sanctionne le Venezuela

DETTE. L'agence de notation a constaté son incapacité de payer deux échéances et réaffirmé le statut de défaut de paiement partiel du pays pétrolier.

Le Venezuela a été à nouveau sanctionné mercredi pour ses difficultés à rembourser ses dettes: l'agence de notation S&P Global Ratings a constaté son incapacité à payer deux échéances et réaffirmé le statut de défaut de paiement partiel du pays pétrolier. «Le Venezuela a raté des paiements de 237 millions de dollars sur ses emprunts obligataires à échéance 2025 et 2026», ne parvenant pas à rembourser même à l'issue de la période de grâce de 30 jours, a souligné l'agence.

S&P n'est pas optimiste pour l'avenir financier du pays, ébranlé par la chute des cours du pétrole qui le prive de liquidités: «il y a une chance sur deux que le Venezuela fasse à nouveau défaut sur sa dette dans les trois prochains mois».

Les avertissements des agences de notation se succèdent ces derniers jours, depuis que S&P et Fitch ont constaté un défaut partiel de l'État vénézuélien et de sa compagnie pétrolière PDVSA. Le comité spécial de l'Association internationale des produits dérivés – une instance de créanciers – a, lui aussi, entériné un défaut de paiement sur trois échéances manquées par PDVSA.

Ces mises en garde pourraient être un prélude à une situation bien plus grave encore: le défaut de paiement général, c'est-à-dire l'impossibilité pour Caracas de rembourser aucune de ses dettes. Et «un défaut n'affecte pas seulement le gouvernement mais aussi la population pour qui cela peut être infiniment pire, car nous parlons d'une population fragile», souligne l'économiste Luis Vicente Leon.

Casse-tête financier

Les Vénézuéliens souffrent déjà de graves pénuries d'aliments et de médicaments, faute d'argent pour les importer, ce qui se traduit par une profonde crise politique et humanitaire. Et le président, Nicolas Maduro, est aussi soumis à une intense pression de la communauté internationale, dont une grande partie fustige sa radicalisation. Il n'a désormais pas d'autre choix que de renégocier une dette extérieure estimée à environ 150 milliards de dollars par certains experts.

Le gouvernement vénézuélien crie à la persécution des États-Unis, qui lui ont infligé de lourdes sanctions financières, et assure être «un bon payeur». Ces derniers jours, il n'a cessé de démentir les affirmations des agences de notation selon lesquelles il aurait raté des échéances, assurant avoir remboursé comme il le fallait. Mais pour le cabinet Eurasia, la situation est bien en train d'empirer.

«Le fait que Caracas continue de laisser expirer les périodes de grâce d'échéances de dette fait penser que ses contraintes en termes de liquidités deviennent de plus en plus sévères», soulignait jeudi dans une note Risa Grais-Targow, directrice pour l'Amérique latine du cabinet. ■

Les actions suisses ESG gagnent 25%

Les indices BBGI ESG Swiss Equities progressaient à nouveau en octobre, confirmant leur avance sur les indices actions suisses traditionnels (SMI et SPI). Dans notre analyse des controverses environnemen-

tales, sociales et de gouvernance (ESG), nous revenons ce mois-ci sur les préoccupations du public au sujet des sociétés UBS, Credit Suisse, Novartis, Givaudan et Lonza.

Les actions suisses ont connu un mois d'octobre des plus réjouissants, soutenues par une conjoncture solide et une confiance toujours élevée des investisseurs dans le marché des actions mondial.

L'optimisme était en effet encore de mise en octobre, en raison notamment des bons résultats des entreprises au troisième trimestre dans l'ensemble. Ceci, en dépit des risques géopolitiques soulevés au Qatar et en Corée du Nord ou encore des risques politiques en Europe face à la crise catalane et à l'impasse des négociations du Brexit.

L'indice SMI avance ainsi de +0.93% sur ce dixième mois de l'année, alors que les entreprises «small caps» enregistrent un gain de +2.79%.

En définitive, comme souvent cette année, ce sont les «mid caps» qui affichent le résultat mensuel le plus important (+3.77%), portant leur performance à +28.92% en 2017 (au 31.10.2017). Les indices traditionnels du marché suisse, les indices SMI et SPI, pro-

gressent quant à eux de +16.13% et +18.28% TR. Les indices BBGI ESG Swiss Equities continuent à surperformer les indices SMI et SPI: l'indice «Core» (composé de 20 entreprises suisses) progresse en effet de +2.64% en octobre, contre +3.31% et +3.57% pour les indices «Mid» et «Broad», respectivement composés de 40 et 60 titres suisses.

Depuis le début de l'année, les trois indices enregistrent, dans l'ordre, +22.67%, +25.42% et +25.51%. Les indices BBGI ESG Swiss Equities «Mid» et «Broad» affichent ainsi une surperformance de plus de +7% sur l'indice SPI.

UBS, Credit Suisse: bientôt hors de Suisse?

En octobre, UBS et Credit Suisse évoquaient la possibilité d'une délocalisation de tout ou partie de leurs activités. Sergio Ermotti, CEO d'UBS, jetait ainsi un pavé dans la mare, dans un entretien accordé à *Bloomberg Magazine*. Rebondissant sur la nouvelle de la délocalisation de la grande

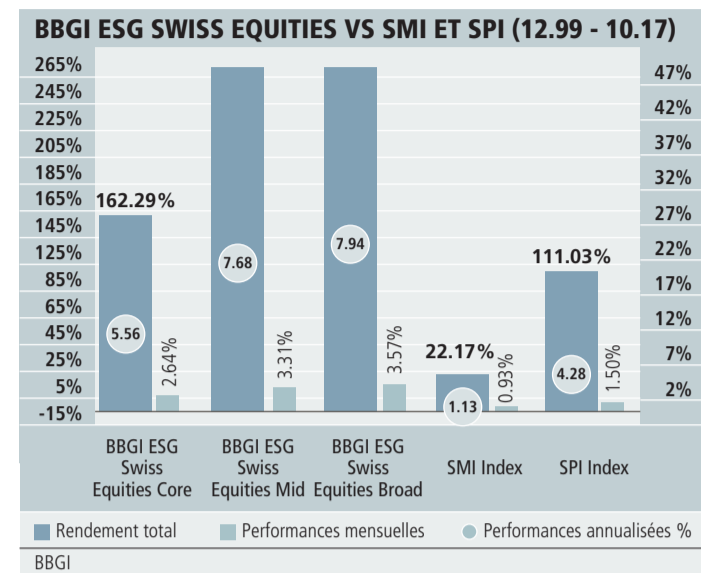
banque suédoise Nordea de Stockholm à Helsinki, il affirmait que «rien n'est sûr, pas même qu'UBS reste en Suisse». Quelques jours plus tard, RBR Capital Advisors, qui détient 0.2% du capital de Credit Suisse, lançait un plan de démembrement - qui pourrait alors être domiciliée hors de Suisse - de la gestion de fortune et de la gestion d'actifs.

Ces velléités de départ, même encore peu réalistes, provoquaient ainsi l'ire d'une partie des observateurs, qui s'inquiètent notamment des répercussions possibles sur l'emploi et l'économie locale.

Novartis supprime 450 emplois aux États-Unis

La société Novartis recevait des critiques suite à l'annonce d'une suppression d'emploi aux États-Unis, consécutive à la fermeture d'un site de production de médicaments génériques.

Nous avons eu l'occasion de mentionner dans ces colonnes les



poursuites engagées aux États-Unis par 27 travailleurs accusant les substances chimiques contenues dans les arômes fabriqués par Givaudan d'être la cause de leurs maladies respiratoires. Le 18 octobre dernier, le juge fédéral donnait toutefois raison à Givaudan dans cette affaire.

Lonza: les travaux d'assainissement démarrent

Si les éléments évoqués plus haut concernaient surtout les aspects sociaux et de gouvernance, les

controverses environnementales étaient également citées et concernaient notamment la société Lonza. La presse revenait en effet sur la pollution au mercure dans le Valais, alors que débutaient enfin les travaux d'assainissement.

Pour rappel, Lonza avait avoué avoir rejeté plus de 50 tonnes de mercure dans le Grossgrundkanal entre 1930 et 1976, et, encore récemment, deux cas d'intoxication au mercure étaient relevés en Valais. ■

Tobam lance un premier fonds en Europe investi en bitcoins

PLACEMENT. Le gestionnaire français est une société indépendante dont 73% du capital appartient aux salariés, 20% à Amundi et 7% au fonds de pension américain Calpers.

Le gestionnaire d'actifs Tobam, basé à Paris, a annoncé le lancement d'un fonds commun de placement investi en bitcoins, le premier du genre en Europe, à l'heure où la flambée de la monnaie virtuelle oblige de plus en plus d'acteurs du marché à se positionner.

Ce fonds non réglementé et enregistré en France «permettra aux investisseurs qualifiés et institutionnels souhaitant investir sur la cryptodevise de bénéficier des services et systèmes informatiques de haute qualité de Tobam pour suivre la valeur du bitcoin», précise le communiqué du groupe.

Le «Tobam Bitcoin Fund» a pour vocation d'offrir «un véhicule d'investissement plus efficace et plus sûr» pour les investisseurs désirant augmenter leur exposition à la cryptomonnaie, ajoute-t-il.

Le fonds intègre notamment la gestion de possibles «forks» (une scission dans la communauté de producteurs et d'utilisateurs) ainsi qu'une prise en charge «plus rigoureuse du risque de perte ou de vol», assure Tobam.

Tout en concédant que le bitcoin est «exposé à des risques importants, y compris un très haut niveau de volatilité», Tobam estime qu'il «offre également des avantages en termes de diversification», qui est son fer de lance. «Tobam vise à fabriquer le portefeuille le plus diversifié dans n'importe quelle classe d'actifs», explique Yves Chouefaty, fon-

dateur et président du gestionnaire d'actifs.

Après le marché actions dans les pays développés puis émergents et le marché obligataire (dettes d'entreprises et dettes à haut rendement), «nous investissons dans une nouvelle classe d'actifs qui sont les cryptodevises» en commençant «avec la cryptodevise la plus liquide», soit le bitcoin, détaille M. Chouefaty.

Actif très diversifiant

Le bitcoin est «un produit financier qui est extrêmement diversifiant car son comportement est peu corrélé à celui des autres actifs», justifie-t-il.

Il fonctionne par ailleurs, selon le fondateur de Tobam, comme «un étalon», c'est-à-dire qu'il «n'est pas manipulable puisque mathématiquement inviolable», ce qui n'est pas le cas des autres devises confiées aux banques centrales, souligne-t-il.

L'ambition du fonds est de faciliter l'accès au bitcoin, en particulier pour les clients institutionnels.

Passer par ce véhicule d'investissement offre avant tout un avantage opérationnel, selon M. Chouefaty, car ce type de placements ne présente pas de risque de crédit, contrairement par exemple aux plateformes intermédiaires permettant d'acheter des bitcoins.

A court terme (de 2 à 4 ans), le fondateur de Tobam souhaite que «le fonds représente un pourcentage solide des encours, de 10 à 20%».

La flambée récente du bitcoin, dont le cours a triplé depuis juillet, et l'intérêt croissant des investisseurs ont obligé un certain nombre d'autorités de régulation et d'opérateurs boursiers à prendre position sur cette cryptomonnaie, controversée à la fois pour son caractère spéculatif et pour son utilisation dans des activités illégales.

Fin octobre, l'un des plus importants opérateurs boursiers au monde, CME Group, basé à Chicago, a annoncé qu'il allait proposer d'ici la fin de l'année aux investisseurs de spéculer sur des produits dérivés de la monnaie virtuelle.

L'Autorité européenne de supervision des marchés financiers (ESMA) a pour sa part alerté il y a dix jours sur les risques liés aux levées de fonds en cryptomonnaies (dites «Initial coin offerings» ou ICOs), en insistant sur l'instabilité de ce type de devises après que l'Autorité des marchés financiers (AMF) française a lancé fin octobre une consultation sur le sujet, ouverte jusqu'au 22 décembre.

Fondée en 2005, Tobam est une société de gestion d'actifs indépendante dont 73% du capital appartient aux salariés, 20% à Amundi et 7% au puissant fonds de pension américain Calpers. Elle gère environ 10 milliards de dollars d'encours et s'adresse essentiellement à de gros clients institutionnels de long terme (banques centrales, fonds souverains, fonds de pension publics). ■

La bataille entre P&G et Nelson Peltz continue

Le financier, qui détient 1,50% du capital, veut siéger au conseil pour influencer la stratégie de l'entreprise.

Le fonds d'investissement Trian du milliardaire et actionnaire activiste Nelson Peltz a affirmé hier que Procter and Gamble avait demandé un nouveau décompte des votes lui attribuant un siège au conseil d'administration mais le groupe a affirmé que ce n'était pas le cas.

«Quel que soit leur vote, les actionnaires de P&G devraient s'inquiéter du fait que P&G a décidé de perdre encore plus de temps et d'argent en contestant le décompte officiel établi par un inspecteur indépendant», a affirmé Trian dans un communiqué. «Le décompte et le processus de contrôle vont continuer de détourner l'attention alors que la direction et le conseil d'administration devraient se concentrer sur l'amélioration des résultats et la reconquête de parts de marché», ajoute-t-on de même source. Mais Procter and Gamble a affirmé dans un courriel à l'AFP que ces informations étaient «inexactes».

Aucun recours

«Les informations selon lesquelles P&G a contesté les résultats du vote sont inexactes. Aucun recours n'a été porté», a indiqué un porte-parole du groupe. «Nos efforts se concentrent simplement sur le point d'assurer que tous les votes sont comptés et de manière exacte», a-t-il ajouté.

«P&G publiera les résultats après avoir reçu le rapport final et certifié de l'inspecteur indépendant

de l'élection que nous faisons tout pour obtenir le plus rapidement possible», a ajouté le groupe. Il s'agit du dernier rebondissement dans la lutte qui oppose depuis plusieurs mois M. Peltz à la direction actuelle du groupe, qui commercialise notamment les couches Pampers, les lessives Ariel, Tide, les produits ménagers Dawn, les rasoirs Gillette, les shampoings Head&Shoulders, les expectorants Vicks...

Nouveau comptage des voix

Le financier, qui a investi 3,5 milliards de dollars et détient ainsi près de 1,50% du capital de P&G, veut siéger au conseil d'administration pour influencer la stratégie de l'entreprise et obtenir notamment qu'elle tienne davantage dans ses coûts et procède à une recomposition de ses activités pour relancer ses ventes.

Opposé à cette vision, le CEO David Taylor a engagé un bras de fer avec Nelson Peltz par médias interposés et avait ainsi annoncé le 10 octobre que les actionnaires avaient reconduit l'ensemble des onze administrateurs sortants. Mais M. Peltz ne s'était pas avoué vaincu et avait demandé un nouveau comptage des voix parce que le vote était, selon lui, «trop serré».

Le nouveau décompte effectué par un cabinet indépendant avait donné le 15 novembre un avantage de 42.780 voix à M. Peltz sur le dernier nom figurant sur la liste des candidats proposée par la direction. ■